

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 13207 Numéro SIREN : 803 076 652 Nom ou dénomination : GROUPE JEAN

Ce dépôt a été enregistré le 28/05/2019 sous le numéro de dépôt 38766



20190387662018

DATE DEPOT : 28/05/2019

N° DE DEPOT : 38766

N° GESTION : 2014B13207

N° SIREN : 803076652

DENOMINATION : GROUPE JEAN

ADRESSE : 5 rue de Tilsitt 75008 Paris

MILLESIME : 2018

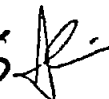
JH ML/AP

GROUPE JEAN
Société par actions Simplifiée
au capital de 25.000.000 Euros
Siège social : PARIS (75008)
5 rue de Tilsitt
RCS PARIS 803 076 652

Greffier du tribunal
de commerce de Paris
Acte déposé le :

29 MAI 2019

Sous le N° :

38786 

**DÉCISIONS ORDINAIRES ANNUELLES
DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
EN DATE DU 21 MAI 2019**

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

TROISIÈME DÉCISION. AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit la somme de 323.163,62 Euros, de la façon suivante :

- Virement d'une partie du bénéfice, soit la somme de 20.000,00 Euros, sur le poste « Réserve Légale », laquelle se trouve partiellement dotée.
- Virement du solde du bénéfice, soit la somme de 303.163,62 Euros, sur le compte « Autres Réserves ».

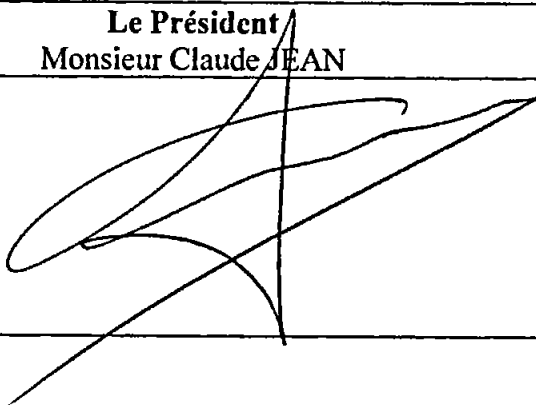
Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèvent à la somme de 26.442.501 Euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Associé Unique rappelle que la Société n'a distribué aucun dividende au cours des trois derniers exercices.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

CERTIFIÉE CONFORME

Le Président
Monsieur Claude JEAN



Sas GROUPE JEAN

5 Rue de Tilsitt

75008 PARIS 8EME ARRONDISSEMENT

Exercice clos le : 31 décembre 2018

APE : 6420Z

SIRET : 80307665200020

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

CABINET ACCES ENTREPRISES
74 AVENUE DE THIÈS BP 65173

Tél : 0231542020

14000 CAEN

Fax : 0231542022

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 39 543 223.15 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 323 163.62 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Ces comptes annuels ont été établis le .

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

La société a fait l'acquisition au cours du 4 ème trimestre 2017 de crypto monnaie pour un montant de 515 000 €, qui ont été partiellement cédés sur 2018, solde au 31/12/2018 4.5 bitcoins.

Dans l'attente de règles précises sur la comptabilisation , ces acquisitions ont été comptabilisées en débiteurs divers.

La valorisation au 31/12/2018 présentait une moins value latente de 29 132 € car portefeuille valorisé à 16 736 €.

Une provision pour dépréciation a été dotée au 31/12/2018, soit 29 132 €.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2018 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015, N° 2016-07 du 4 novembre 2016, N° 2017-01 du 5 mai 2017 et N° 2017-03 du 3 novembre 2017.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	de 10 à 50 ans
- Agencement et aménagement des constructions	de 5 à 10 ans
- Installations techniques	de 5 à 10 ans
- Matériels et outillages industriels	de 1 à 5 ans
- Matériels et outillages	de 1 à 5 ans

Immobilisations financières**Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :**

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire est estimée sur la base des projections des capitaux propres à horizon 3 ans des filiales

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût de production.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition des stocks sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des stocks.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Désignation de l'entreprise : <u>Sas GROUPE JEAN</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>		
Adresse de l'entreprise <u>5 Rue de Tilsitt 75008 PARIS 8EME ARRONDISSEMENT</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>		
Numéro SIRET* <u>80307665200020</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le, <u>31/12/2018</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
ACTIF IMMOBILISE *	Frais d'établissement*	AB	140 252	
	Frais de développement*	CX		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 448	
	Fonds commercial (1)	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		
	Terrains	AN		
	Constructions	AP		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		
	Autres immobilisations corporelles	AT	236 425	
	Immobilisations en cours	AV		
	Avances et acomptes	AX		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		
	Autres participations	CU	13 869 446	
	Créances rattachées à des participations	BB	8 566 209	
	Autres titres immobilisés	BD		
	Prêts	BF		
	Autres immobilisations financières*	BII	471	
TOTAL (II)		BJ	22 814 250	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	
		En cours de production de biens	BN	
		En cours de production de services	BP	
		Produits intermédiaires et finis	BR	
		Marchandises	BT	15 069 041
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	4 530
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	390 976
		Autres créances (3)	BZ	132 306
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	101 543
	Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	1 255 932
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	41 624
TOTAL (III)		CJ	16 995 953	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW		
Primes de remboursement des obligations (V)		CM		
Ecarts de conversion actif* (VI)		CN		
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	39 810 203	
		IA	266 980	
			39 543 223	
Renvois : (1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		Sas GROUPE JEAN		Néant ☐ *		
				Exercice N 31/12/2018		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 25 000 000)			DA	25 000 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	56 700	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG	1 024 087	
	Report à nouveau			DII		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	323 164	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK	38 550	
	TOTAL (I)			DL	26 442 501	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	9 551 641	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	3 226 905	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	130 411	
	Dettes fiscales et sociales			DY	162 988	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	650	
	Autres dettes			EA	821	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	27 307	
TOTAL (IV)			EC	13 100 723		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	39 543 223		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC	
			Ecart de réévaluation libre		ID	
			Réserve de réévaluation (1976)		IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	3 630 238	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EII		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : Sas GROUPE JEAN							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France			Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	1 038 000	FB		FC	1 038 000	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	780 954	FH		FI	780 954	
		FJ	1 818 954	FK		FL	1 818 954	
	Chiffres d'affaires nets *							
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	48 461	
	Autres Produits (I) (11)					FQ	95	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 867 510	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	4 835 042	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	-3 959 396	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	487 861	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	124 623	
	Salaires et traitements *					FY	423 682	
	Charges sociales (10)					FZ	181 650	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	52 874	
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)					GE	4 649	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 150 985
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	-283 474	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	769 246	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 155	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	276 905	
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	1 588	
	Total des produits financiers (V)					GP	1 048 893	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	76 084	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	13 847	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	89 931	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	958 963	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	675 488	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise <u>Sas GROUPE JEAN</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		II	-352 325	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		IK		
TOTAL DES PRODUITS (I + II + V + VII)		IL	2 916 404	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		IM	2 593 240	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		IN	323 164	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		IO
	(2)	{	produits de locations immobilières	IY
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	{	- Crédit-bail mobilier *	IIP
	- Crédit-bail immobilier		IIQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		III
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		IIX
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD
	(9)	Dont transferts de charges		A1
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
PERTE SUR CRYPTOMONNAIES		345 276		
DSK JC dregul resultat BITCOIN		-4 516		
DOT° PROV° AMORT DEROGATOIRE		11 565		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)

Désignation de l'entreprise		Sas GROUPE JEAN		Néant ☐ *	
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations		
			Consécutions à une revalorisation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	Acquisitions, créations, apports et versements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I	CZ	140 252	D8	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	KD	1 448	KE	
CORPORELLES	Terrains	KG		KH	
	Constructions	KJ		KK	
	Sur sol propre			KN	
	Sur sol d'autrui			KQ	
	Installations générales, agencements et aménagement des constructions *			KT	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			KV	
	Autres immobilisations corporelles			KW	
	Installations générales, agencements, aménagement divers *		64 957	KX	2 996
	Matériel de transport *		95 993	KZ	
	Matériel de bureau et mobilier informatique		71 256	LC	1 223
	Emballages récupérables et divers *			LE	
	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI	
	Avances et acomptes	LK		LL	
	TOTAL III	LN	232 206	LO	4 219
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8O		8M
Autres participations		8U	21 633 403	8V	4 455 853
Autres titres immobilisés		IP		IR	
Prêts et autres immobilisations financières		IT	132	IU	339
TOTAL IV		LQ	21 633 535	LR	4 456 192
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		OG	22 007 441	OH	4 460 411

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Revalorisation légale * ou évaluation par mise en équivalence Valeur d'origine des immobi- lisations en fin d'exercice
		par versements de poste à poste	par annulation à des tiers ou mises hors service ou résultats d'une mise en équivalence		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I	IN		CO	140 252
	Autres postes d'immobi- lisations incorporelles TOTAL II	IO		LV	1 448
CORPORELLES	Terrains	IP		LX	
	Constructions			MA	
	Sur sol propre	IQ		MD	
	Sur sol d'autrui	IR		ME	
	Inst. gales, agencs et am des constructions	IS		MH	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ	
	Autres immobi- lisations corporelles			MN	67 952
	Inst. gales., agencs, aménagement divers	IU		MP	95 993
	Matériel de transport	IV		MS	72 479
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MV	
	Emballages récupérables et divers *	IX		MZ	
	Immobilisations corporelles en cours	MY		NA	
	Avances et acomptes	NC		NE	
	TOTAL III	IY		NH	236 425
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	Iz		OU
Autres participations		IO		OX	3 653 602
Autres titres immobilisés		II		2B	
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	471
TOTAL IV		I3		NJ	22 436 126
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		OK	22 814 250

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFIP N° 2054 bis - SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le 31/12/2018

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : Sas GROUPE JEAN

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col 1 - col.2) (I)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

Désignation de l'entreprise Sas GROUPE JEAN										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY	84 151	EL	28 050	EM		EN	112 201		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	1 448	PF		PG		PII	1 448		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	1 986	QE	3 308	QF		QG	5 294		
	Matériel de transport	QH	25 583	QI	10 000	QJ		QK	35 583		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	24 854	QM	11 516	QN		QO	36 370		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III		QU	52 423	QV	24 824	QW		QX	77 247		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ON	138 022	OP	52 874	OQ		OR	190 896		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	11 565	N3	N4	N5	N6	11 565		
Autres Immo. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6		P7	P8	P9	Q1			
Terrains	Q2	Q3	Q4		Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10			
Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	W10			
TOTAL III	X2	X3	X4		X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL				NM			NO			
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	11 565	NS	NT	NU	NV	11 565		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	11 565	Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY	Total général non ventilé (NW - NY)	NZ	11 565				
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Marie-France HUYGHE BURNOG

Claire FOURNIER

Aurélie JOUAUX

Marc LEVILLY

Commissaires aux Comptes
Experts-Comptables

SAS GROUPE JEAN

Société par actions simplifiée au capital de 25 000 000 €

Siège Social : 5 Rue Tilsitt

75008 PARIS

SIRET : 803 076 652 00012

APE : 6420Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2018

EXPERTISE

AUDIT

CONSEIL

UNICITÉ

4, rue Alfred Kastler

14000 CAEN

Tél : 02 31 94 55 80

Fax : 02 31 94 56 16

caen@cogediac.com

www.cogediac.com

SAS au capital de 500 000 €

Siret 392 219 317 00071

RCS CAEN B 392 219 317

FR 45 392 219 317 - NAF 6920Z

Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Normandie

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Caen

Le label



co-pilotes

GROUPE JEAN
SAS au capital de 25 000 000 €
Siège social : 5 rue Tilsitt
75008 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2018

Monsieur,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS GROUPE JEAN relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS GROUPE JEAN à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- Les actifs financiers (actifs immobilisés et placements financiers) :

Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de leurs valeurs d'inventaire et nous avons validé l'information financière donnée en annexe sur les filiales.

- L'évaluation des stocks :

Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société GROUPE JEAN à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

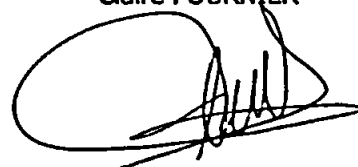
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Caen, le 7 mai 2019

SAS COGEDIAC
Commissaire aux comptes
Claire FOURNIER



ANNEXE

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN - ACTIF

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

ACTIF	Valeurs au 31/12/18			Valeurs au 31/12/17
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	140 252	112 201	28 050	56 101
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 448	1 448		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	236 425	77 247	159 178	179 783
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	13 869 446		13 869 446	13 868 796
Créances rattachées à des participations	8 566 209		8 566 209	7 764 607
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	471		471	132
TOTAL (I)	22 814 250	190 896	22 623 354	21 869 419
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	15 069 041		15 069 041	11 081 263
Avances et acomptes versés sur commandes	4 530		4 530	288
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	390 976		390 976	187 405
Autres créances (3)	132 306	29 132	103 174	778 838
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	101 543	46 952	54 592	301 990
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 255 932		1 255 932	1 308 399
Charges constatées d'avance (3)	41 624		41 624	28 711
TOTAL (II)	16 995 953	76 084	16 919 870	13 686 895
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL(I + II + III + IV + V)	39 810 203	266 980	39 543 223	35 556 314

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

0013020 - Sas GROUPE JEAN

BILAN - PASSIF

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

PASSIF	Valeurs au 31/12/18	Valeurs au 31/12/17
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 25 000 000)	25 000 000	25 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	56 700	20 700
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 024 087	353 290
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	323 164	706 797
SITUATION NETTE	26 403 951	26 080 787
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	38 550	26 985
TOTAL (I)	26 442 501	26 107 772
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) Bis		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES (I)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	9 551 641	7 335 000
Emprunts et dettes financières diverses (3)	3 226 905	1 837 069
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	130 411	58 307
Dettes fiscales et sociales	162 988	169 448
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	650	361
Autres dettes	821	1 372
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	27 307	46 985
TOTAL (III)	13 100 723	9 448 542
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	39 543 223	35 556 314
(1) Dont à plus d'un an	9 470 485	9 040 000
(1) Dont à moins d'un an	3 630 238	408 542
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

ACCES ENTREPRISES - 74, avenue de Thiès 14000 CAEN - Tél : 02.31.54.20.20

0013020 - Sas GROUPE JEAN

COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Du Au	01/01/18 31/12/18	Du Au	01/01/17 31/12/17	Du Au	Variation N / N-1 (*)	
						en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises		1 038 000		3 318 000		-2 280 000	-68.72
<i>dont à l'exportation :</i>							
Production vendue (biens et services)		780 954		545 275		235 680	43.22
<i>dont à l'exportation :</i>							
Montant net du chiffre d'affaires		1 818 954		3 863 275		-2 044 321	-52.92
Reprises sur provisions (amorts), transferts de charges		48 461		15 975		32 486	203.35
Autres produits		95		560		-465	-83.02
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		1 867 510		3 879 810		-2 012 299	-51.87
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises		4 835 042		9 451 786		-4 616 745	-48.85
Variation de stocks		-3 959 396		-7 138 199		3 178 802	-44.53
Autres achats et charges externes		487 861		410 902		76 960	18.73
Impôts, taxes et versements assimilés		124 623		30 931		93 692	302.90
Salaires et traitements		423 682		392 686		30 996	7.89
Charges sociales		181 650		164 395		17 255	10.50
Autres charges de personnel (Charges sociales)							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		52 874		49 999		2 875	5.75
Autres charges		4 649		15 525		-10 876	-70.06
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)		2 150 985		3 378 025		-1 227 040	-36.32
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		-283 474		501 785		-785 259	-156.49
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun							
Produits financiers							
De participation (3)		769 246		457 046		312 199	68.31
Autres intérêts et produits assimilés (3)		1 155		39 673		-38 519	-97.09
Reprises sur prov. et dépréciations, transf. de charges		276 905		11 853		265 052	
Produits nets sur cessions de val. mob. de placement		1 588				1 588	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)		1 048 893		508 573		540 321	106.24
Charges financières							
Dotations amortissements, dépréciations, provisions		76 084		276 905		-200 821	-72.52
Intérêts et charges assimilées (4)		13 847		11 853		1 994	16.83
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)		89 931		288 758		-198 827	-68.86
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		958 963		219 815		739 148	336.26
RÉSULTAT COURANT avt Impôts (I+II+III-IV+V-VI)		675 488		721 599		-46 111	-6.39
Produits exceptionnels							
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)							
Charges exceptionnelles							

(*) La variation est calculée au prorata de la durée d'exercice

COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Du Au	01/01/18 31/12/18	Du Au	01/01/17 31/12/17	Du Au	Variation N / N-1 (*)
						en valeur en %
Sur opérations en capital		340 760		3 237		337 523
Dotations amortissements, dépréciations, provisions		11 565		11 565		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		352 325		14 802		337 523
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		-352 325		-14 802		-337 523
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)		2 916 404		4 388 382		-1 471 979 -33.54
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)		2 593 240		3 681 585		-1 088 345 -29.56
Bénéfice ou Perte		323 164		706 797		-383 634 -54.28
:						

(*) La variation est calculée au prorata de la durée d'exercice

(*) La variation est calculée au prorata de la durée d'exercice

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 39 543 223.15 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 323 163.62 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

La société a fait l'acquisition au cours du 4^{ème} trimestre 2017 de crypto monnaie pour un montant de 515 000 €, qui ont été partiellement cédés sur 2018, solde au 31/12/2018 4.5 bitcoins.

Dans l'attente de règles précises sur la comptabilisation, ces acquisitions ont été comptabilisées en débiteurs divers.

La valorisation au 31/12/2018 présentait une moins value latente de 29 132 € car portefeuille valorisé à 16 736 €.

Une provision pour dépréciation a été dotée au 31/12/2018, soit 29 132 €.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2018 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015, N° 2016-07 du 4 novembre 2016, N° 2017-01 du 5 mai 2017 et N° 2017-03 du 3 novembre 2017.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	de 10 à 50 ans
- Agencement et aménagement des constructions	de 5 à 10 ans
- Installations techniques	de 5 à 10 ans
- Matériels et outillages industriels	de 1 à 5 ans
- Matériels et outillages	de 1 à 5 ans

Immobilisations financières

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire est estimée sur la base des projections des capitaux propres à horizon 3 ans des filiales

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût de production.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition des stocks sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des stocks.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

0013020 - Sas GROUPE JEAN

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I	140 252		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	1 448		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Instal.géné., agencés & aménagés const.			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.				
	Autres immos corporelles	Instal. gén., agencés & aménagés divers Matériel de transport Matériel de bureau & info., mobilier Emballages récupérables & divers	64 957 95 993 71 256		2 996 1 223
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL III	232 206		4 219
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		21 633 403		4 455 853
	Autres titres immobilisés		132		339
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL IV	21 633 535		4 456 192
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			22 007 441		4 460 411

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'éts, de recherche & de dével.	TOTAL I			140 252	
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II			1 448	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Ins. gal. agen. amé. cons				
	Inst.tech., mat. outillage indust.					
	Autres immos corporelles	Ins. gal. agen. amé. div. Matériel de transport Mat.bureau, info., mob. Emballages récup. div.			67 952 95 993 72 479	
	Immos corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL III			236 425	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations			3 653 602	22 435 655	
	Autres titres immobilisés				471	
	Prêts & autres immob. financières					
		TOTAL IV		3 653 602	22 436 126	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				3 653 602	22 814 250	

0013020 - Sas GROUPE JEAN

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL	84 151	28 050		112 201
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	1 448			1 448
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.	1 986	3 308		5 294
	Matériel de transport	25 583	10 000		35 583
	Mat. bureau et informatique, mob.	24 854	11 516		36 370
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	52 423	24 824		77 247
TOTAL GENERAL		138 022	52 874		190 896

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amort. fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements			11 565				11 565
TOTAL							
Immob. incorporelles							
TOTAL							
Constr. Inmo. corpor.	Terrains						
	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
	Inst. techniques mat. et outil.						
	Inst. gales, agenc. am divers						
	Mat. transport						
	Mat. bureau mobilier						
	Emballages récup. divers						
	TOTAL						
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL			11 565				11 565
Total général non ventilé	11 565						11 565

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						
Primes de remboursement des obligations						

0013020 - Sas GROUPE JEAN

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
BEAULIEU ORANGE - -	30 000	-1 990 650	51.00	-274 824
MDB - -	3 000 000	93 372	100.00	230 465
FONCIM PROMOTION - -	216 000	3 638 085	53.70	616 485
RESIDENCE 1 IDF 92 - -	1 000	-2 621	65.00	-6 897
RESIDENCE 2 IDF 92 - -	1 000	-2 877	65.00	-2 877
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
VENDOME CAEN INVESTISSEMENT - -	30 000	-3 386 087	49.00	-736 156
SEPHIE DEVELOPPEMENT - -	13 000 000	-	40.00	1 563 468
DSK JC - -	500 000	922 592	42.28	84 498
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avalis donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes versés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
BEAULIEU ORANGE - -	30 000	-1 990 650	51,00	15 300		725 409	4 488 000	1 103 714	-274 824	
MDB - -	3 000 000	93 372	100,00	3 000 000				1 643 217	230 465	
FONCIM PROMOTION - -	216 000	3 638 085	53,70	2 900 000			4 387 290	10 910 032	616 485	507 708
RESIDENCE 1 IDF 92 - -	1 000	-2 621	65,00	650		108 023			-6 897	
RESIDENCE 2 IDF 92 - -	1 000	-2 877	65,00	650		80 739			-2 877	
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										
VENDOME CAEN INVESTISSEMENT - -	30 000	-3 386 087	49,00	14 700		471 599	4 368 350	875 917	-736 156	
SEPHIE DEVELOPEMENT - -	13 000 000		40,00	6 880 250		5 766 801	5 525 000	3 152 781	1 563 468	
DSK JC - -	500 000	922 592	42,28	1 057 746		1 385 747	800 000	610 509	84 498	

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité auditière pour présenter ses comptes.
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part des déteus en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avalis données par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice éconité (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. Filiales non reprises au § A :										
a. Filiales françaises										
b. Filiales étrangères										
2. Participations non reprises au § A :										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'investissement excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société adhérente à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ 11) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la part entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité justifiera pour présenter ses comptes.
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

0013020 - Sas GROUPE JEAN

ACTIF CIRCULANT

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		8 566 209		8 566 209
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières		471		471
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients		390 976	390 976	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
		Impôts sur les bénéfices	5 230	5 230	
	Etat & autres	Taxe sur la valeur ajoutée	16 943	16 943	
	coll. publiques	Autres impôts, taxes & versements assimilés	7 775	7 775	
		Divers			
	Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		102 358	102 358		
Charges constatées d'avance		41 624	41 624		
TOTALUX			9 131 586	564 907	8 566 680
Renvois (1) (2)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés			
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice			
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)				

0013020 - Sas GROUPE JEAN

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	41 624
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	41 624

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	21 640
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	280
Autres créances	7 775
Disponibilités	
TOTAL	29 695

0013020 - Sas GROUPE JEAN

CAPITAUX PROPRES

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 500 000.00	10.00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	2 500 000.00	10.00

0013020 - Sas GROUPE JEAN

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	9 551 641	81 156	398 102	9 072 383
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)		3 198 034	3 198 034		
Fournisseurs & comptes rattachés		130 411	130 411		
Personnel & comptes rattachés		31 522	31 522		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		53 327	53 327		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	65 162	65 162		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes & assimilés	12 977	12 977		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés		650	650		
Groupe & associés (2)		28 870	28 870		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		821	821		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		27 307	27 307		
TOTAUX		13 100 723	3 630 238	398 102	9 072 383
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	54 614			
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

0013020 - Sas GROUPE JEAN

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	27 307
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	27 307

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 255
Emprunts et dettes financières divers	27 703
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 135
Dettes fiscales et sociales	57 327
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	99 420

0013020 - Sas GROUPE JEAN

ENGAGEMENTS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 19 089.00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 1.60 %

Table de mortalité 2012-2014

Départ volontaire à 62 ans

Taux de turn over
standard

ENGAGEMENTS DONNÉS

	AUTRES	DIRIGEANTS	FILIALES	PARTICI- PATIONS	AUTRES ENTREPRISES LIÉES	MONTANT
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société	9 803 000		20 468 640			30 271 640
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)	9 803 000		20 468 640			30 271 640
	AUTRES	DIRIGEANTS	PROVISIONS			MONTANT
Engagements en matière de pensions						
TOTAL	9 803 000		20 468 640			30 271 640

ENGAGEMENTS REÇUS

	AUTRES	DIRIGEANTS	FILIALES	PARTICI- PATIONS	AUTRES ENTREPRISES LIÉES	MONTANT
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société	2 039 450					2 039 450
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
TOTAL	2 039 450					2 039 450

0013020 - Sas GROUPE JEAN

LES EFFECTIFS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

LES EFFECTIFS

	31/12/2018	31/12/2017
Personnel salarié :	5.00	5.00
Ingénieurs et cadres	4.00	4.00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	1.00	1.00
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

0013020 - Sas GROUPE JEAN

CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2018, le CICE s'élève à 573 €.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (art. 244 quater C du CGI).

Il a permis de structurer la société constituée récemment

L'entreprise ne peut utiliser le CICE pour :

- financer une hausse de la part des bénéfices distribués
- augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction.